

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 63 (1971)
Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la Commune, lui confia la chronique ouvrière, où il analysa et jugea les questions de la condition sociale et économique du monde du travail avec pertinence et autorité.

Il dut cesser complètement son activité journalistique lorsqu'une maladie le cloua au lit. En effet, quelques mois plus tard, épuisé par les longues souffrances de l'exil et par une affection pulmonaire, il mourut en 1881, il y a quatre-vingt-dix ans, cette année.

Albert Theisz, selon Lissagaray, représentait «*au même titre que Varlin, Malon, Frankel, Langevin et Pindy, la pensée, l'effort et l'honneur du prolétariat parisien*».

Sa générosité égalait sa modestie et sa droiture morale. Esprit révolutionnaire, mais adversaire de la violence, de l'arbitraire, il combattit les tendances dictatoriales qui se manifestaient aux réunions du Comité central de la Commune, précisément parce qu'il estimait que l'émancipation complète des travailleurs ne pouvait se concevoir et s'accomplir que dans la liberté et dans le progrès continu de la société où se préparait et se formait l'armature d'une démocratie nouvelle et de la justice.

Tiré de «FO-Magazine»

Bibliographie

Cinquante ans de rapports entre patrons et ouvriers en Allemagne: tome II depuis 1945, de Pierre Waline, édité pour les «Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques» par Armand Colin, 103 Bd Saint-Michel, Paris V^e.

Dans un premier volume, consacré à une période qu'encadrent deux dates dramatiques, 1918 et 1945, l'auteur a montré comment une courageuse expérience de collaboration sociale, née alors que l'Empire allemand venait de s'effondrer, n'a duré que quelques années; comment aussi le recours des partenaires sociaux à l'État, dont l'arbitrage obligatoire se substituait à leurs libres accords, frayait la voie à la dictature nationale-socialiste. A partir de 1933, plus de syndicats, ni d'organisations patronales, mais l'embrigadement de tous dans un appareil totalitaire.

Lorsque l'Allemagne sort pantelante du cauchemar hitlérien, va-t-elle tirer la leçon de ses erreurs d'avant-guerre? Dans ce second volume, le quart de siècle qui vient de s'écouler nous apporte la réponse: la République fédérale, respectant l'autonomie des organisations de travailleurs et d'employeurs, a permis à ceux-ci d'établir entre eux un système de relations exemplaire.

Cette *Sozialpartnerschaft* ne s'est pas établie sans peine, sans conflits, parfois spectaculaires. Même hésitante, la collaboration des partenaires sociaux contribue à un relèvement économique qu'on a pu qualifier de miraculeux. Consolidée à travers une dizaine d'années à peu près exemptes de grèves, elle mérite que les Français comprennent son mécanisme et son esprit – et qu'ils connaissent les chefs, syndicalistes et industriels, qui courageusement et patiemment en ont été les constructeurs et en restent les mainteneurs.

Pierre Waline est agrégé d'histoire, ancien professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, délégué général honoraire de l'Union des industries métallurgiques et minières, ancien vice-président du conseil d'administration du Bureau international du travail.

Son second volume, aussi intéressant que le premier, est véritablement un outil de travail pour tous ceux qui se préoccupent de l'évolution sociale et politique en Europe.